

Le conflit Israël-Palestine sous l'angle du droit international

L'histoire du conflit israélo-palestinien est aussi celle de nombreuses violations du droit international. Patrick Baudouin, président national de la Ligue des droits de l'Homme, éclairera la situation actuelle sous cet angle lors d'une conférence-débat le 28 février, à Montpellier.

Depuis sa création en 1948, l'État d'Israël se dispense du respect du droit international en refusant notamment d'appliquer les multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies (ONU). Régulièrement, celles-ci exigent le retrait des territoires occupés et prônent la mise en œuvre du droit de chacun des deux peuples, israélien et palestinien, de vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues. Une perspective qui paraît de plus en plus lointaine.

Les attaques sanglantes du Hamas contre des civils sur le territoire israélien le 7 octobre 2023 ont en effet entraîné dès le lendemain une réplique guerrière d'Israël, sous la forme de bombardements massifs de la bande de Gaza, qui n'ont pas cessé depuis. L'enclave, une des zones les plus densément peuplées au monde, est confrontée à une catastrophe humanitaire sans précédent. Dans ce contexte, la Cour internationale de justice, principal organe judiciaire de l'ONU a enjoint le 26 janvier l'État hébreu d'autoriser l'accès de l'aide humanitaire et de prendre des mesures pour prévenir et empêcher tout acte génocidaire contre le peuple palestinien. Une fois de plus, l'État hébreu en fait fi.

Tant que se poursuivront des violations massives du droit international, et que prévaudra des deux côtés une logique de haine et de violence, aucune solution satisfaisante ne pourra être trouvée à ce conflit. C'est sous cet angle que Patrick Baudouin, président national de la Ligue des droits de l'Homme, spécialiste du droit international et de la justice pénale internationale, analysera la situation actuelle, lors d'une conférence le 28 février, à Montpellier.



Avocat au barreau de Paris, spécialiste de la justice pénale internationale, Patrick Baudouin a été président de la Fédération internationale des droits de l'Homme de 1995 à 2001. Il a également été membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme avant d'être élu président de la Ligue des droits de l'Homme en 2022.

Informations pratiques

Mercredi 28 février, 19h00
Salle Pétrarque, 2 place Pétrarque
Entrée libre et gratuite

Contact presse

Jean-Jacques Gandini
jeanjacques.gandini@orange.fr
Tél. 06 79 40 37 26